

Enquête sur l'accueil scolaire des enfants en situation de handicap

L'objectif de cette enquête envoyée aux adhérents et responsables des conseils locaux est de mesurer et de mieux connaître la qualité de scolarisation des enfants en situation de handicap à Paris dans les établissements des 1^{er} et 2nd degrés publics. Ce questionnaire est un outil pour faire le point sur la qualité et la réalité de la scolarisation des enfants en situation de handicap dans votre école, collège ou lycée. Pour répondre, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un enseignant, d'un AVS*, EVS* ou d'un parent ayant un enfant dans un des dispositifs ou en scolarisation individuelle. Cette enquête doit se dérouler courant janvier-février 2007 (retour au plus tard le 5 mars). Un document de synthèse sera ensuite envoyé à tous les conseils locaux.

** Voir lexique en fin du questionnaire*

Établissement scolaire :

1. Y-a-t-il un dispositif collectif spécialisé (CLIS, UPI, SEGPA) ou des scolarisations individuelles d'enfants en situation de handicap dans votre établissement ?

oui non ne sait pas

2. Si oui, lequel et combien d'élèves y sont-ils scolarisés et dans quel type de dispositif ?

CLIS : ----- UPI : ----- SEGPA : ----- Individuelle : -----

3. Si scolarisation individuelle d'enfants en situation de handicap, combien d'élèves comporte au total la classe accueillant cet enfant ?

4. Considérez-vous que des passerelles (accueil dans les classes ordinaires) existent entre les dispositifs collectifs spécialisés (CLIS, UPI, SEGPA) et les classes ordinaires dans votre établissement ?

oui non ne sait pas

5. Si oui, combien d'élèves des dispositifs collectifs spécialisés (CLIS, UPI) suivent-ils des cours dans les classes ordinaires de votre établissement ? Préciser le nombre selon la fréquence.

régulièrement _____ parfois _____ jamais _____

6. **Existe-t-il des passerelles entre un établissement spécialisé (IME, IMPRO) et votre établissement ?**

oui non ne sait pas

7. **Si oui, combien d'élèves de ces établissements spécialisés fréquentent-ils votre établissement ?**

8. **Pouvez-vous préciser le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés à :**

plein temps ___ mi-temps ___ 1/4 de temps ___ moins d'1/4 de temps ___

9. **Tous les enfants en situation de handicap scolarisés dans votre établissement ont-ils un projet personnalisé de scolarisation ?**

oui non ne sait pas

10. **Combien y a-t-il d'enseignants spécialisés dans votre établissement?**

11. **Les enseignants du dispositif d'aide à la scolarisation (MAIS) sont-ils intervenus dans votre établissement auprès d'un enfant ?**

oui non ne sait pas

12. **Durant combien de temps ?**

1 journée ½ Journée Autre -----

13. **Combien y-a-t-il dans votre établissement ?**

d'AVS-CO :----- d'AVS-I :----- d'EVS : ----- d'ASEM :-----

14. **Votre établissement est-il couvert par un dispositif RASED ?**

oui non ne sait pas

15. **si oui, quels intervenants du réseau sont présents dans votre établissement ?**

Psychologue oui non

Enseignant spécialisé option E oui non

Enseignant spécialisé option G oui non

16. **Quels cours sont-ils dispensés aux enfants présents dans les structures CLIS et UPI, de votre établissement ?**

Sport Musique Français Mathématiques Histoire-géographie

Autres cours : _____

17. S'ils ne participent à aucune classe ordinaire, pourriez-vous dire pourquoi ?

18. Quel est l'avis des équipes pédagogiques sur la progression scolaire des enfants en situation de handicap scolarisés dans votre établissement ?

Bon Moyen Mauvais

Si, moyen ou mauvais, préciser :

19. Les besoins des élèves et des enseignants en matériel technique pédagogique (ordinateurs et autres) sont-ils satisfaits ?

oui non ne sait pas

20. Si non pourquoi ?

21. Les enfants en situation de handicap et scolarisés dans votre établissement relèvent-ils du secteur de l'établissement ?

oui non ne sait pas

Si non pourquoi ?

22. Participent-ils à des voyages scolaires ?

oui non ne sait pas

Si non, pourquoi ?

23. Sont-ils présents dans les ateliers bleus ?

oui non ne sait pas

Si non pourquoi ?

24. Les soins dont bénéficient les enfants (kiné, orthophoniste, etc.) sont-ils effectués dans le quartier de l'école ?

oui

non

ne sait pas

25. Votre établissement a-t-il été sollicité au cours de l'année scolaire 2005-2006, pour scolariser un enfant en situation de handicap ou la création d'un dispositif comme une CLIS ou une UPI ?

oui

non

ne sait pas

Le cas échéant, quelles sont les raisons qui ont conduit à une décision de refus ?

LEXIQUE

| | |
|-----------------|---|
| AVS | auxiliaire de vie scolaire |
| AVS-co | auxiliaire de vie scolaire collective |
| AVS-I | auxiliaire de vie scolaire individuelle |
| CLIS | classe d'intégration scolaire |
| UPI | unité pédagogique d'intégration |
| SEGPA | sections d'enseignement général et professionnel adapté |
| EVS | emploi de vie scolaire |
| ASEM | auxiliaire de scolarisation des enfants en maternelle |
| MAIS | maître auxiliaire d'intégration scolaire |
| RASED | réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté |
| IME | institut médico-éducatif |
| IMPRO | institut médico-professionnel |
| référént | enseignant rattaché à la Maison du Handicap chargé du suivi des enfants en situation de handicap au niveau d'un bassin. |